FORMATION

La nouvelle instruction budgétaire et comptable M57

FORMATION EN DISTANCIEL

Intervenant : **Vincent ARPIN (STRATORIAL)**, Consultant formateur en finances, organisation et ressources humaines

1er décembre

FORMATION PAYANTE SUR INSCRIPTION
(Financement par la collectivité uniquement)

INFORMATIONS PRATIQUES

En visio-conférence	3h30 (9h-12h30)	Élus et EPCI (agents si places disponibles)	20 participants

AU PROGRAMME

1 - Champ d'application et calendrier

2 - M57 - Compte financier unique - Certification des comptes

3 - Expérimentations en cours et application aux collectivités

4 - Les apports budgétaires : gestion pluriannuelle des crédits, fongibilité des crédits

5 - Le passage à la M57 : inventaire, évolution du plan de compte, amortissements, régularisations de la comptabilité

OBJECTIFS

Comprendre la logique et le fonctionnement de cette nouvelle instruction

Maîtriser les règles nouvelles apportées par cette instruction

Préparer le passage à la M57

S'INSCRIRE À LA FORMATION

Tarification unique : 30€ par personne

S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

amf42
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA LOIRE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de la Loire
18, Quai de l'Astrée
42600 Montbrison
Téléphone : 04 77 96 39 08
E-mail : amf42@amf42.fr